



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DU LYCEE FRANCAIS D'OSLO

3 juin 2008

1 - Approbation de la Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2008

L'Assemblée générale commence à 17h20. La convocation est approuvée.

2 - Présentation de l'ordre du jour, choix de l'animateur de séance, du secrétaire et du co-signataire du procès verbal de l'Assemblée Générale

Pierre Sohet est choisi comme animateur de séance, Jacqueline Solem est choisie comme secrétaire de séance et Emmanuel Michaud comme co-signataire du procès-verbal.

3 - Présentation pédagogique du Proviseur

A la rentrée scolaire 2007-2008, le Lycée français d'Oslo (LFO) comptait :

- 6 classes de maternelle (125 élèves)
- 11 classes de primaire (259 élèves)
- 7 classes de collège (142 élèves)
- 3 classes de lycée (53 élèves)

Soit un total de 579 élèves dont 384 pour le primaire et 195 pour le secondaire.

L'estimation pour l'an prochain est de 390 élèves en primaire et 216 pour le secondaire soit 606 élèves i.e. une hausse de 4,6 %.

Il y a cette année moins de demandes d'inscription en Maternelle, ce qui rend la liste complémentaire moins étoffée. Est-ce un fait ponctuel ou une tendance réelle ? L'évolution est à suivre.

L'ALFO emploie directement 50 personnes : 20 enseignants recrutés locaux, 6 enseignants de langue pour le primaire et 24 personnes non enseignantes (personnel administratif, surveillants, assistantes maternelles) qui ne sont pas tous à temps plein.

Pour compléter la structure en personnel du LFO, il faut ajouter les 25 personnes (19 enseignants Résidents et 6 Expatriés) travaillant à temps plein et envoyés par l'Education nationale française par le biais de l'AEFE.

Les problèmes auxquels le LFO doit faire face à plus ou moins long terme :

- **l'exiguïté des locaux** : pour le 1^{aire} on peut considérer que le seuil critique est atteint; pour le 2^{aire}, le fait qu'il n'y ait en 4^{eme} qu'une seule classe au lieu de 2, laisse encore un peu de place mais dès 2009-2010 lorsque cette classe sera en 2^{nde}, le 2^{aire} sera aussi au seuil critique : le LFO devrait alors compter 635 élèves. C'est un dossier complexe mais dont la réflexion doit être menée de manière urgente.
- **d'importants travaux** de rénovation nous ont été annoncés par la ville d'Oslo, propriétaire des lieux ; commençant dès cet été sur les deux bâtiments (revêtement extérieur et restauration des fenêtres) ils rendront à tour de rôle certaines salles inutilisables ; il nous faudra donc durant l'année faire preuve de « grande mobilité interne ».



Deux questions sont posées dans l'assemblée :

- cette année a connu des problèmes concernant l'enseignement du norvégien : ces problèmes seront-ils résolus pour l'an prochain et comment ?

M. Leblanc, Proviseur, répond que des recrutements ont été effectués et que cela devrait donner satisfaction pour l'année scolaire prochaine.

- le nombre d'heures d'enseignement d'anglais a été augmenté cette année mais le problème de disparité des niveaux n'a pas été résolu. Qu'en sera-t-il l'an prochain ?

Le Proviseur répond qu'une réponse structurelle sera apportée à ce problème par un meilleur suivi et une meilleure coordination entre le primaire et le collège.

4 - Rapport d'activités du Conseil de Gestion pour 2007-2008

Une présentation succincte du fonctionnement de l'Association du Lycée français d'Oslo (l'ALFO) est faite. Trois sources de financement permettent au Lycée français d'Oslo d'exister : le financement de l'Etat français, le financement des autorités norvégiennes (Etat et ville d'Oslo) et l'apport privé des parents. Est membre de l'ALFO chaque famille ayant un enfant scolarisé au Lycée français d'Oslo et chaque membre du personnel.

Le Conseil de Gestion est l'organe élu par les membres de l'ALFO pour en assurer la gestion. L'aspect pédagogique n'est pas du ressort du Conseil de gestion. Le Conseil de Gestion est l'employeur du personnel recruté local mais il n'en est pas le supérieur hiérarchique, fonction dévouée au Proviseur qui a lui-même sur place le Conseiller Culturel, en tant que représentant de l'AEFE (Association pour l'Enseignement du Français à l'Etranger), comme supérieur hiérarchique.

(voir les statuts de l'ALFO sur le site www.rcassin.no)

Béatrice Prat, Présidente, présente le rapport d'activités du Conseil de Gestion 2007-2008.

Le conseil de Gestion, en plus de réunions mensuelles, a mis en place des commissions qui lui ont rapporté leurs travaux :

- la commission Convention Collective
- la commission Recrutement
- la commission Informatique
- la commission Communication

(voir le rapport moral paru sur le site du LFO)

Question d'un parent : depuis le début de l'année scolaire, il manque des rideaux dans la classe de mon enfant et ils doivent donc travailler en plein soleil ; comme je vois que l'on investit par ailleurs 160 000 NOK en informatique, je me pose des questions quant aux priorités faites.

M. Leblanc, Proviseur, comprend la préoccupation exprimée et précise que les travaux qui vont avoir lieu dans les prochaines semaines vont porter notamment sur la rénovation des fenêtres ; dans ce cadre, il est envisagé par la ville d'Oslo, propriétaire des bâtiments, d'installer un système de rideaux soit intérieur soit extérieur dans le courant de l'année scolaire prochaine.

5 - Approbation du Rapport d'activité 2007-2008

Le rapport d'activités est approuvé.



6 - Rapport financier sur les comptes annuels 2007

Harald Voigt, Trésorier, présente les comptes 2007.
(voir le rapport financier paru sur le site)

M. Jakob Berger, commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Question d'un parent : les voyages apparaissent dans les recettes, pourquoi ?

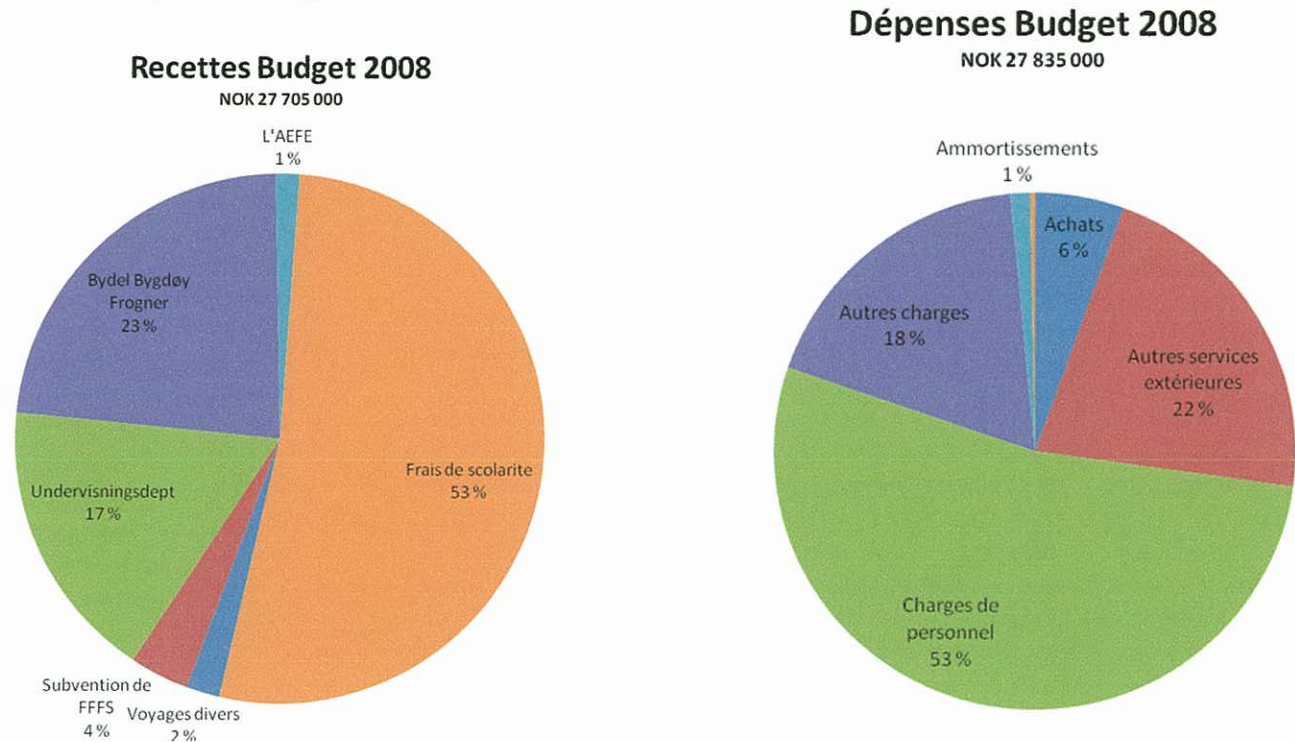
C'est juste un choix comptable de les faire apparaître en recettes même si côté dépenses on a exactement le même montant qui apparaît aussi, puisque bien sûr l'école ne fait pas de bénéfices sur les voyages scolaires.

7 - Approbation du Rapport financier

Le rapport financier est approuvé.

8 - Présentation et approbation du budget 2008

Harald Voigt présente le budget 2008.
Celui-ci comporte une augmentation de 7% des frais de scolarité.



Un enseignant, représentant syndical, demande au CG si le choix de la réduction des horaires du CDI de 36 à 20 heures par semaine est un choix financier ou un choix pédagogique. Le Trésorier répond que la demande a été faite par le Proviseur au Conseil de Gestion, ce dernier n'ayant autorité que pour statuer sur le côté financier, l'aspect pédagogique étant du ressort du Proviseur. M. le Proviseur explique que dans le



cadre d'économies demandées dans les dépenses de l'école, le CDI lui est apparu comme une des possibilités et, après sondage auprès des enseignants et sondage sur le taux d'occupation du CDI au cours de la journée, cette solution est apparue comme justifiée. L'enseignant précise que les enseignants du secondaire se sont montrés opposés à cette décision et ont écrit une lettre en ce sens. M. le Proviseur précise que le rapport entre le nombre d'heures d'ouverture du CDI et le nombre d'élèves était bien au dessus des normes appliquées en France. L'enseignant répond qu'étant en Norvège, les élèves n'ont pas de documents en français aisément accessibles autrement que par le CDI et que cette réduction des horaires du CDI lui paraît étonnante quand on veut développer et diffuser la culture française. M. le Proviseur précise que depuis cette décision l'horaire du CDI a déjà été augmenté pour passer à 26 h / semaine et pour autant ces horaires peuvent être revus si cela se justifie.

9 - Election des représentants (et leurs suppléants) de l'ALFO siégeant au Conseil de Gestion

Au total 14 candidatures ont été reçues : 8 pour les 3 postes français à pourvoir, 4 pour les 3 postes norvégiens à pourvoir, 2 pour le poste de nationalité tierce à pourvoir.

Un parent d'élève demande aux candidats de préciser s'ils sont ou non expatriés, et dans le cas où ils sont expatriés, qu'ils précisent pour combien de temps encore en Norvège. Pierre Sohet membre du CG répond qu'en général les expatriés ne savent pas précisément pour combien de temps ils sont en poste et que dans son propre cas par ex. sa seule certitude est pour l'année à venir. Il précise qu'il ne voit pas personnellement l'intérêt de cette question.

Un enseignant demande aussi aux parents candidats de préciser s'ils ont déjà d'autres fonctions au sein de l'école soit comme élus dans d'autres conseils de l'école, soit comme parents délégués ou autres.

141 votes ont été exprimés, y compris les votes par procuration : 50 provenant du personnel employé au minimum à mi-temps (sur 60 inscrits dont 24 sont également parents) et 91 provenant des familles (sur 356 inscrites). Le taux de participation a été de 25,5 % pour les parents et de 83 % pour le personnel.

Sont déclarées élues les candidates suivantes :

Titulaire	Suppléant(e)	Nationalité	Nombre de voix
BENETEAU Marie-Françoise	BENESTAD Sylvie	Française	90
SOLEM Jacqueline	MENARD Claire	Française	84
VALLEE Ariane	PRAT Béatrice	Française	77
HANSEN Ann Christin	RUSTEN Øyvind	Norvégienne	99
HELLUM Katrine	AUNAAS Lars	Norvégienne	118
GRAN Linda	ANDREASSEN Harald	Norvégienne	99
CANUT TAUGBØL Méritxell	STYUCK SYVERSTEN Sol	Espagnole	75

Candidats non élus : Bele JP (15 voix), Boutin JF (26 voix), Gaii-Miniet L. (55 voix), Mahieu L. (32 voix), Aksnes F. (85 voix), Sohet P. (64 voix).

10 - Désignation des membres du comité d'élection 2008-2009

M. Laurent Gaii-Minet est volontaire pour susciter des candidatures pour la rentrée 2009. Aucun autre volontaire ne se présente, deux autres personnes devront donc être trouvées plus tard, dont un norvégien.



11 - Autres

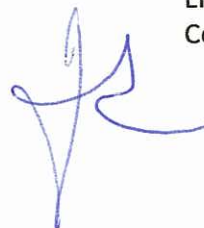
- Un enseignant intervient pour dire que le Conseil de gestion sortant a permis de rétablir la confiance et le dialogue dans un climat serein entre le personnel et le Conseil de gestion et tient à en remercier ses membres. Il tient également à faire savoir aux parents, en tant que représentant syndical, mais aussi au nom de membres du personnel non syndiqués et en son nom propre, que les enseignants du Lycée Français d'Oslo sont actuellement « véritablement en souffrance » en raison de difficultés avec l'administration. Cela ne date pas de cette année et cela fait deux années que ces problèmes existent. Il précise qu'il ne s'agit pas d'un problème relationnel isolé mais concerne une très forte majorité du personnel. Un parent dans l'assemblée demandant à l'enseignant de s'en expliquer plus longuement, celui-ci répond qu'il ne souhaite pas le faire au sein de cette Assemblée Générale de l'ALFO.
- Un parent demande aux représentants de l'administration française si ces problèmes ont été explicités, s'ils sont connus, s'ils ont eu l'occasion d'être remontés auprès des autorités de tutelle ou de qui que ce soit qui ait à voir en la matière et quelles sont les suites qui y ont été ou peuvent y être données.
- M. Michaud, Conseiller culturel, et Katerine Hellum confirment que les problèmes et leur étendue sont connus de toutes les parties en présence, qu'elles en sont conscientes et essayent de trouver actuellement des solutions notamment au niveau des autorités de tutelle. Katerine Hellum indique que le Conseil de Gestion a une position particulière en ce sens qu'il est l'employeur des personnels recrutés locaux, mais pas des personnels envoyés par l'AEFE, mais que, ni dans un cas ni dans l'autre, il n'a pas d'autorité hiérarchique sur le personnel, responsabilité dévolue, au delà du Proviseur, à l'administration française représentée sur place par le Conseiller culturel et à Paris par l'AEFE.
- Un parent fait remarquer que des classes sous les toits n'ont qu'un velux en guise de fenêtre, ce qui rend toute aération impossible en hiver. Ce ne sont pas de bonnes conditions de travail.
- Une enseignante donne l'exemple de sa classe où depuis 2 ans elle accueille le nombre maximum d'élèves eu égard à l'espace disponible. Pour les enfants, comme pour l'enseignant, ce sont des conditions très difficiles au quotidien.
- Un parent parle du projet de délocalisation du Lycée envisagé vers un établissement norvégien qui aurait été annulé en raison d'un vote négatif des parents.
- M. Leblanc et les parents présents précisent qu'aucun vote n'a été organisé et que seule une enquête auprès des élèves de 3ème a été réalisée.
- M. Lecoœur, Directeur du Primaire, signale que 40 enfants ont été inscrits à la garderie gratuite durant l'Assemblée Générale. L'initiative est très certainement à renouveler pour les prochaines AG.

La séance est levée à 21 heures.

Jacqueline Solem
Secrétaire de séance

le 15 juin 2008


Emmanuel Michaud
Co-signataire



Erratum - 26/11/08

Une omission s'est glissée dans le compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 juin 2008. Parmi les noms des personnes qui se sont portées candidates au Conseil de Gestion, celui de Madame Dronneau a été oublié. Madame Dronneau avait eu 43 voix.

Nous la prions de bien vouloir nous excuser de cette omission.